

# OUVERTURE **AUX** INVESTISSEMENTS DIRECTS ÉTRANGERS **ET** PRODUCTIVITÉ **AU** CANADA

KRISTELLE M. AUDET  
ROBERT GAGNÉ

NOVEMBRE 2010

HEC MONTRÉAL



Créé en 2009, le Centre sur la productivité et la prospérité de HEC Montréal a une double vocation. Le Centre se veut d'abord **un organisme voué à la recherche sur la productivité et la prospérité** en ayant comme objets principaux d'étude le Québec et le Canada. Le Centre se veut également **un organisme de transfert, de vulgarisation et, ultimement, d'éducation en matière de productivité et de prospérité.**

Pour en apprendre davantage sur le Centre ou pour obtenir des copies supplémentaires de ce document, visitez le [www.hec.ca/cpp](http://www.hec.ca/cpp) ou écrivez-nous à [info.cpp@hec.ca](mailto:info.cpp@hec.ca).

Centre sur la productivité et la prospérité  
HEC Montréal  
3000, chemin de la Côte-Sainte-Catherine  
Montréal (Québec) Canada H3T 2A7  
Téléphone : 514 340-6449

Cette publication a bénéficié du soutien financier du ministère des Finances du Québec.

©2010 Centre sur la productivité et la prospérité, HEC Montréal

# RÉSUMÉ

Les investissements directs étrangers (IDE) ont le potentiel de stimuler la productivité des pays qui les accueillent, notamment grâce aux effets positifs qu'ont les multinationales sur les entreprises locales. Ces retombées se manifestent grâce à divers mécanismes, dont l'augmentation de la concurrence occasionnée par l'arrivée de nouvelles multinationales. Malgré les nombreux bénéfices que peuvent avoir les IDE sur notre économie, le gouvernement du Canada maintient encore aujourd'hui des restrictions dans certaines industries, dont les télécommunications. Cette industrie détient un rôle clé au cœur de l'économie canadienne puisque l'ensemble des entreprises, des citoyens et des gouvernements utilise ses services. Les restrictions à la participation étrangère dans cette industrie retardent la diffusion de nouvelles technologies ainsi que l'accès à des services de télécommunications de meilleure qualité à moindres coûts. Le gouvernement du Canada étudie présentement différentes politiques ayant pour but d'ouvrir davantage l'industrie des télécommunications aux entreprises étrangères. Cependant, seule l'abolition de toutes les restrictions à la participation étrangère visant cette industrie permettrait au Canada d'harmoniser sa politique à celle de la majorité des pays de l'OCDE pour ainsi maximiser ses gains de productivité.



# TABLE DES MATIÈRES

<b>RÉSUMÉ</b>	<b>1</b>
<b>INTRODUCTION</b>	<b>3</b>
<b>IDE ET PRODUCTIVITÉ</b>	<b>5</b>
<b>LIENS ENTRE IDE ET CROISSANCE DE LA PRODUCTIVITÉ</b>	<b>5</b>
Retombées horizontales et verticales	5
<b>LES MÉCANISMES À L'ŒUVRE</b>	<b>6</b>
<b>EFFETS DES IDE SUR LA PRODUCTIVITÉ</b>	<b>7</b>
Secteur manufacturier	7
Secteur des services	8
<b>LES IDE DANS LE SECTEUR DES SERVICES EN PROGRESSION DANS LE MONDE</b>	<b>10</b>
<b>RESTRICTIONS À L'ENTRÉE D'IDE</b>	<b>12</b>
<b>LE CANADA : MOINS ACCUEILLANT POUR LES IDE QUE LES AUTRES PAYS DE L'OCDÉ?</b>	<b>12</b>
<b>RESTRICTIONS AUX IDE DANS LES TÉLÉCOMMUNICATIONS AU CANADA</b>	<b>16</b>
Les restrictions en vigueur	16
Motifs derrière l'adoption et le maintien des restrictions dans les télécommunications	17
Une ouverture à la participation étrangère en vue	18
<b>L'INDUSTRIE DU TRANSPORT AÉRIEN ACCUEILLERA UNE PLUS GRANDE PARTICIPATION ÉTRANGÈRE</b>	<b>20</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>	<b>24</b>

# INTRODUCTION

La croissance de la productivité du travail est essentielle à l'accroissement du niveau de vie au sein d'une société. Cependant, au cours des trois dernières décennies, la performance du Canada et du Québec à ce chapitre a été peu enviable comparativement à celle des autres membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). En effet, selon le bilan annuel sur la productivité au Québec et au Canada par le Centre sur la productivité et la prospérité<sup>1</sup>, parmi les grands pays industrialisés, seules l'Italie et la Suisse ont affiché une croissance de la productivité du travail plus faible que le Canada entre 1981 et 2009.

Afin d'éviter que cet écart de niveau de vie ne se creuse davantage, il est important d'identifier les facteurs contribuant à la croissance de la productivité du travail. Parmi ces facteurs, le commerce international est reconnu depuis longtemps déjà pour ses effets positifs sur la productivité et la croissance économique. À cet effet, le commerce international favorise l'accès aux marchés étrangers, augmente la concurrence dans laquelle les entreprises évoluent et encourage l'adoption d'innovations technologiques. Bien que dans l'esprit populaire, le commerce international réfère généralement aux exportations et aux importations, il importe de mentionner qu'il comprend également les investissements directs étrangers (IDE). Les IDE sont les investissements entrepris par une personne ou une entreprise dans le but d'exercer une influence significative dans une entreprise située dans un pays autre que le sien.

La politique canadienne en matière d'IDE n'est pas caractérisée par la même ouverture que celle qui encadre les exportations et les importations. D'un côté, le Canada multiplie les accords de libre-échange (ALE) avec des partenaires commerciaux tels que le Panama, la Colombie, et l'Association européenne de libre-échange, favorisant ainsi les exportations et les importations avec ces pays. De l'autre côté, le Canada maintient toujours en place certaines restrictions aux investissements directs étrangers entrant au pays. Selon les recommandations de l'OCDE pour l'année 2010, la réduction de ces barrières à la propriété étrangère devrait être une priorité pour le Canada. L'OCDE soutient que les IDE destinés au Canada sont soumis à des restrictions plus importantes que dans la majorité des pays de l'OCDE, notamment dans les industries des télécommunications et du transport aérien.<sup>2</sup>

Dans cette perspective, on peut se demander si, en maintenant en place des restrictions aux IDE, le Canada renonce à certains bénéfices potentiels liés au commerce international. Plus précisément, serait-il envisageable d'accélérer la croissance de la productivité au pays en faisant preuve d'une plus grande ouverture envers les IDE? Ce fascicule a pour objectif de répondre à ces questions. Pour ce faire, on y présente d'abord les mécanismes par lesquels les IDE peuvent contribuer à accroître la productivité. Ensuite, on compare les restrictions aux IDE au Canada à celles d'autres pays de l'OCDE. Une attention particulière est portée à l'industrie des télécommunications en raison des importantes restrictions aux IDE toujours en place dans cette industrie au Canada.

## IDE : CONCEPTS ET DÉFINITIONS

**Investissements directs étrangers (IDE) :** Les IDE représentent « les investissements par lesquels l'investisseur d'une économie acquiert une influence importante ou significative sur la gestion d'une entreprise exploitée dans une autre économie ». <sup>3</sup> En pratique, on considère qu'un investissement direct a lieu lorsqu'une entreprise détient 10 % des actions avec droit de vote d'une entreprise étrangère. Les IDE peuvent être effectués de deux façons, soit en investissant dans le capital financier (capital-actions et bénéfices réinvestis) d'une entreprise existante, soit en investissant dans la création d'une nouvelle entreprise à l'étranger.

**IDE entrants et sortants :** Les IDE entrants réfèrent aux investissements faits par des étrangers dans des entreprises canadiennes alors que les IDE sortants réfèrent aux investissements faits par des Canadiens ou des entreprises canadiennes dans des entreprises à l'étranger.

**Flux d'IDE :** Les flux d'IDE réfèrent aux transactions d'investissements directs étrangers ayant lieu au cours d'une période de temps donnée (trimestre, année). Ces transactions sont enregistrées à leur valeur marchande au moment où elles ont lieu et sont cumulées pour construire les mesures de flux d'IDE. Les flux d'IDE peuvent être qualifiés d'entrants ou de sortants.

**Stock d'IDE :** Le stock d'IDE réfère à la valeur totale du capital propre, des créances à long terme et des créances à court terme que possèdent les entreprises à l'étranger. Les stocks d'IDE peuvent être qualifiés d'entrants ou de sortants.

# IDE ET PRODUCTIVITÉ

## LIENS ENTRE IDE ET CROISSANCE DE LA PRODUCTIVITÉ

Les IDE peuvent être effectués de deux façons, soit par la création de nouvelles entreprises, soit par la modification du statut de propriété d'entreprises déjà en place. La modification du statut de propriété des entreprises a lieu par le biais des opérations de fusions-acquisitions. Ces opérations consistent en l'achat ou la vente d'actions existantes par des non-résidents et forment la majorité des IDE entrants dans le monde. En 2007, soit l'année record pour les IDE entrants, près de 88 % des IDE entrants provenaient des opérations de fusions-acquisitions, soit 1 400 milliards de dollars US sur un total de 1 600 milliards de dollars US au niveau mondial.<sup>4</sup>

Les opérations de fusions-acquisitions sont principalement effectuées par des entreprises multinationales. Ces dernières se distinguent des entreprises locales puisqu'elles apportent avec elles leurs technologies, leurs compétences en marketing ainsi que leur habileté à exploiter les avantages comparatifs des différents pays dans lesquels elles font affaire.<sup>5</sup> Grâce à ces atouts considérables, il n'est pas surprenant que les multinationales étrangères affichent généralement une productivité plus élevée que les entreprises locales. De nombreuses études effectuées sur les entreprises établies au Canada confirment d'ailleurs cette réalité.<sup>6,7,8,9</sup> Ainsi, l'unique présence de multinationales étrangères dans notre économie grâce aux IDE contribue à l'accroissement de la productivité au sein des industries dans lesquelles elles œuvrent.

L'impact des multinationales étrangères sur la productivité du pays d'accueil ne s'arrête cependant pas ici. La présence de multinationales étrangères peut également contribuer directement à accroître la productivité des entreprises locales. Cela se produit par le biais des retombées positives en termes de gains de productivité qu'ont les multinationales sur les entreprises locales.

### **Retombées horizontales et verticales**

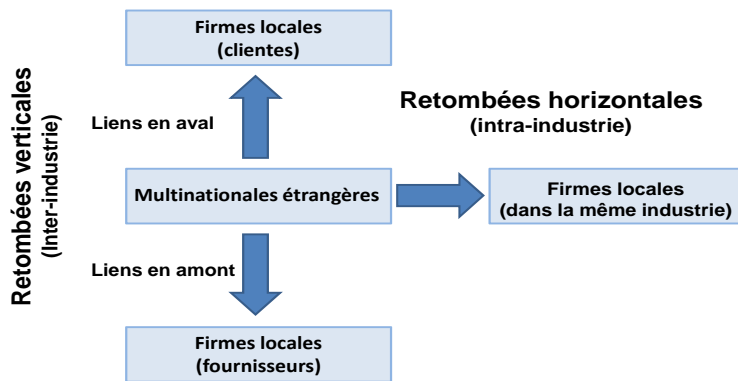
Ces retombées positives peuvent être classées sous deux types, soit les retombées « horizontales » et « verticales », lesquelles sont illustrées à la figure 1. Les retombées horizontales sont celles qui ont lieu au sein d'une industrie (intra-industrie) dans laquelle des entreprises locales et étrangères se font concurrence. Les retombées verticales se produisent quant à elles au cœur de la chaîne de production et peuvent donc avoir lieu dans différentes industries (inter-industries). Ces dernières sont issues des liens à titre de fournisseur ou de client qui unissent les entreprises locales aux multinationales. Dans la littérature, on effectue une distinction claire entre les liens qu'ont les multinationales avec leurs fournisseurs et les liens qu'elles ont avec leurs clients.

D'une part, des retombées peuvent découler des liens « en amont »<sup>10</sup>, lesquels ont trait aux relations qu'ont les multinationales avec leurs fournisseurs locaux. En effet, les standards de qualité exigés par les multinationales sur les intrants qu'elles achètent peuvent amener les entreprises locales à améliorer leurs processus de production et contribuer à l'augmentation de leur productivité. De plus, à titre de fournisseurs, les entreprises locales peuvent profiter de l'assistance technique et des compétences des multinationales.<sup>11</sup>

D'autre part, des retombées peuvent émaner des liens « en aval »<sup>12</sup> provenant des interactions entre les multinationales et leurs clients composés d'entreprises locales. Les entreprises locales clientes de multinationales peuvent entre autres bénéficier d'intrants de meilleure qualité. De plus, cette relation d'affaires leur permet d'être en contact avec les nouvelles technologies et les innovations mises de l'avant par les multinationales.<sup>13</sup>

## FIGURE I

### RETOMBÉES DES MULTINATIONALES SUR LA PRODUCTIVITÉ DES ENTREPRISES LOCALES



Source : Centre sur la productivité et la prospérité à l'aide de Blomström et Kokko (1998) et Leshner et Miroudot (2008).

## LES MÉCANISMES À L'ŒUVRE

Il existe quatre principaux mécanismes par lesquels ces retombées horizontales et verticales peuvent avoir lieu : l'imitation, la concurrence, le transfert de compétences et l'accès à de nouveaux marchés. 14,15,16

### *L'imitation*

Les entreprises locales peuvent augmenter leur productivité en imitant les processus de production, les technologies, les pratiques de gestion et les techniques de marketing propres aux multinationales. Ce mécanisme peut notamment avoir lieu lorsqu'une entreprise locale interagit avec une multinationale à titre de fournisseur ou de client.

### *La concurrence*

L'augmentation de la concurrence engendrée par l'entrée de multinationales peut contribuer à l'accroissement de la productivité des entreprises locales. Cette concurrence incite les entreprises locales à faire une utilisation plus efficace de leurs technologies et les pousse à en adopter de nouvelles plus rapidement.

### *Le transfert de compétences*

Les multinationales sont reconnues pour leurs investissements en formation de la main-d'œuvre plus élevés que chez les entreprises locales. Lorsqu'ils changent d'emplois, les employés ayant été formés dans une multinationale peuvent faire bénéficier des entreprises locales de leurs connaissances et ainsi contribuer à l'accroissement de la productivité de celles-ci.

### *L'accès à de nouveaux marchés*

Finalement, la présence de multinationales peut ouvrir la voie aux entreprises locales vers des activités d'exportations à l'étranger. En effet, les multinationales ont des compétences clés en marketing au niveau international ainsi qu'un réseau global de distribution déjà en place. Ces avantages compétitifs qu'ont les multinationales peuvent permettre aux entreprises locales de percer des marchés d'exportation similaires<sup>17</sup>. Exporter peut ensuite s'avérer bénéfique pour la productivité des entreprises locales.

Très souvent, les entreprises qui exportent entretiennent des liens avec des clients et des contacts étrangers, lesquels peuvent suggérer des façons d'améliorer les processus de production, le design et la qualité des produits<sup>18</sup>. De plus, en exportant, les entreprises peuvent augmenter leur volume de ventes et de production et ainsi réaliser des économies d'échelle, lesquelles sont sources de gains en productivité. D'ailleurs, de nombreuses études effectuées sur des pays tels que l'Allemagne, les États-Unis, le Mexique, l'Espagne, le Royaume-Uni et le Canada confirment que les entreprises qui exportent sont plus productives que celles qui n'exportent pas.<sup>19,20,21,22,23,24,25,26</sup> Au Canada, les entreprises exportatrices auraient contribué aux trois quarts de la croissance de la productivité observée dans le secteur manufacturier durant les années 1990, et ce, même si elles emploient moins de 50 % des travailleurs de ce secteur.<sup>27</sup>

## **EFFETS DES IDE SUR LA PRODUCTIVITÉ**

### **Secteur manufacturier**

Au cours des quinze dernières années, de nombreuses études portant sur une multitude de pays se sont penchées sur les retombées des IDE sur les entreprises locales. Ces études portent principalement sur le secteur manufacturier, notamment en raison de la qualité et de la disponibilité des données sur ce secteur.

#### *Retombées horizontales*

Deux importantes études ont récemment confirmé la présence de retombées horizontales des IDE sur les entreprises locales du secteur manufacturier aux États-Unis et au Royaume-Uni.<sup>28,29</sup> Aux États-Unis, 14 % de la croissance de la productivité des entreprises américaines du secteur

manufacturier observées entre 1987 et 1996 serait attribuable aux retombées positives provoquées par la présence de multinationales.

Du côté du Canada, la présence de retombées horizontales dans le secteur manufacturier canadien a d'abord été évoquée dans une étude parue en 1979. Cette étude a d'ailleurs grandement contribué à lancer le débat concernant les effets des IDE sur l'économie canadienne<sup>30</sup>. Selon les résultats de celle-ci, la productivité du travail des entreprises canadiennes est positivement corrélée avec la portion d'entreprises sous contrôle étranger œuvrant dans la même industrie.

Plus récemment, les retombées horizontales ont été confirmées par des études effectuées notamment par Industrie Canada et Statistique Canada, lesquelles ont obtenu des conclusions similaires. Selon ces dernières, la présence d'établissements sous contrôle étranger contribue à la diminution des coûts de production et à l'augmentation de la productivité des entreprises locales.<sup>31,32,33</sup> Plus précisément, une augmentation de 10 % de la part des établissements sous contrôle étranger dans le secteur manufacturier est liée à une augmentation de la croissance annuelle de la productivité du travail des établissements canadiens de 0,5 %.<sup>34</sup> Selon ces études, la présence des multinationales stimule la concurrence au sein des industries et contribue à une utilisation plus intensive des technologies par les entreprises sous contrôle canadien.

### *Retombées verticales*

La présence de retombées verticales par les relations qu'ont les multinationales avec leurs fournisseurs locaux, c'est-à-dire les liens en amont<sup>35</sup>, est entre autres confirmée par des études sur le Royaume-Uni, la Lituanie, l'Indonésie et la Chine.<sup>36,37,38,39</sup> Les résultats de ces études montrent qu'en fournissant des multinationales, les entreprises locales sont susceptibles de voir leur productivité s'accroître. Plus particulièrement pour le Canada, une étude de Statistique Canada<sup>40</sup> montre que la croissance de la productivité du travail dans les établissements sous contrôle canadien est positivement corrélée avec la hausse du contrôle étranger dans les industries qui fournissent ces établissements locaux. Il se peut toutefois qu'un biais de sélection existe ici, étant donné que les multinationales sont plus enclines à accorder des contrats à des fournisseurs ayant déjà un niveau de productivité élevé.<sup>41</sup>

Les retombées verticales issues des contacts qu'entretiennent les multinationales avec leurs clients composés d'entreprises locales, semblent quant à elles moins évidentes que les précédentes. En effet, à l'exception d'une étude sur le Royaume-Uni<sup>42</sup>, très peu d'études obtiennent des résultats significatifs quant à la présence de ce type de retombées. Une récente étude sur le Canada<sup>43</sup> a toutefois confirmé la présence de ces retombées verticales qui s'appuient sur les liens qu'entretiennent les entreprises locales à titre de clients de multinationales. Selon les résultats de l'étude, ces liens ont des effets positifs sur leur productivité ainsi que sur leurs chances de survie dans leur industrie.

## **Secteur des services**

Les mécanismes décrits précédemment ont également le potentiel de contribuer à la croissance de la productivité du secteur des services. À cet effet, une importante étude s'est récemment penchée sur les retombées des IDE sur l'ensemble des secteurs de l'économie de 17 pays de l'OCDE.<sup>44</sup> Selon les résultats de cette dernière, le secteur des services est celui qui bénéficie le

plus des retombées positives des IDE. L'étude mentionne que ce sont les retombées verticales (inter-industries), par l'entremise des liens qu'entretiennent les multinationales avec leurs fournisseurs locaux (liens en amont), qui sont les plus évidentes dans ce secteur. L'une des trois recommandations figurant dans ce rapport est « d'encourager la présence de multinationales dans le secteur des services en raison de ses effets positifs sur la productivité de l'économie ».<sup>45</sup>

Encourager l'entrée d'IDE dans le secteur des services pourrait également avoir des retombées positives sur le secteur manufacturier.<sup>46</sup> En effet, toutes les entreprises du secteur manufacturier doivent utiliser des services de base, tels que les télécommunications et les services bancaires. Par conséquent, les gains de productivité dans le secteur des services possibles grâce à l'entrée d'IDE peuvent se traduire par une amélioration de la qualité et de la fiabilité des services offerts. De plus, la présence de multinationales dans le secteur des services peut également faciliter l'entrée de nouveaux services autrement non disponibles.

Ainsi, les entreprises manufacturières peuvent obtenir une plus vaste gamme de services à meilleurs coûts, contribuant ainsi à améliorer leur productivité. À cet effet, des études sur la France, la République tchèque, l'Inde et le Chili confirment que les IDE dans le secteur des services contribuent à la productivité du secteur manufacturier.<sup>47,48,49,50</sup>

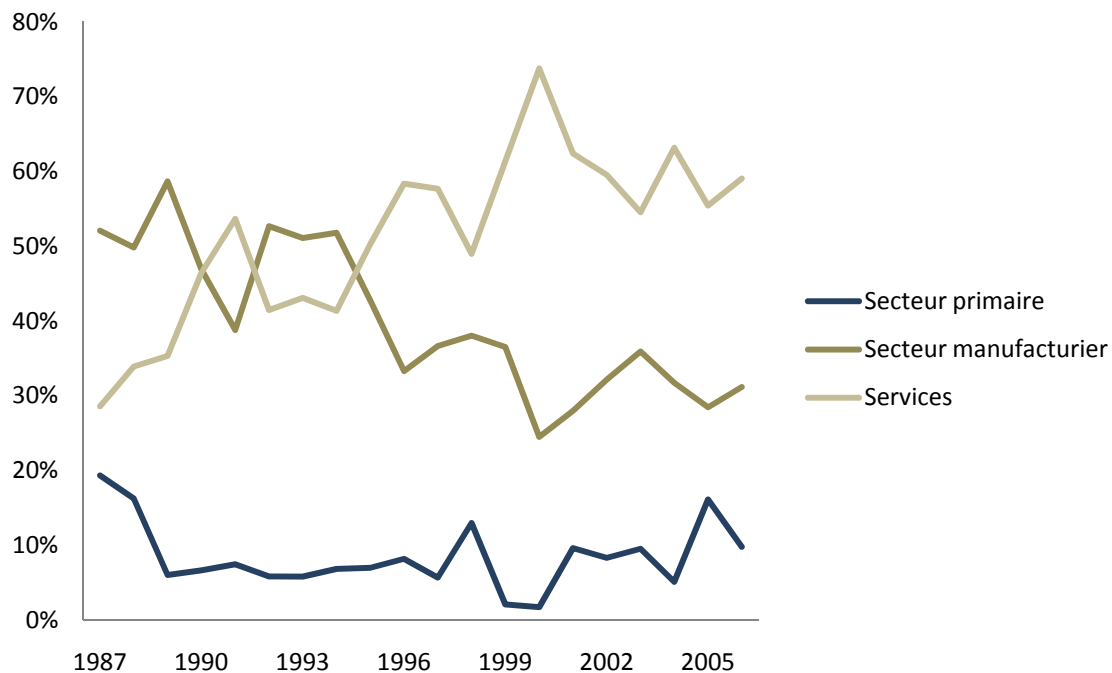
Grâce aux retombées des multinationales sur les entreprises locales, les IDE entrants ont le potentiel de contribuer à l'accroissement de la productivité et, par conséquent, à la croissance économique du Canada. Ces retombées peuvent avoir lieu à la fois au sein même de l'industrie dans laquelle une multinationale exerce ses activités et chez ses fournisseurs et ses clients locaux. Plusieurs études ont d'ailleurs confirmé la présence de ces retombées résultant de différents mécanismes, dont l'imitation et le transfert de compétences.

Ces conclusions sont d'une importance cruciale pour le Canada puisque notre pays maintient encore aujourd'hui de nombreuses restrictions limitant l'entrée d'IDE dans le secteur des services. Ces restrictions ne sont pas sans conséquence pour la population canadienne. En effet, la majeure partie de la croissance de la productivité du Canada et des pays industrialisés provient du secteur des services. Ainsi, en empêchant la réalisation du plein potentiel des retombées des IDE sur la productivité du secteur des services, les restrictions nuisent à l'accroissement du niveau de vie au pays.

## LES IDE DANS LE SECTEUR DES SERVICES EN PROGRESSION DANS LE MONDE

Les IDE dans le secteur des services ont augmenté rapidement au cours des deux dernières décennies, et ce, partout dans le monde. Puisque les flux d'IDE sont principalement composés des fusions-acquisitions, l'évolution de celles-ci est un très bon indicateur de l'évolution des IDE. Le graphique suivant illustre l'évolution des IDE entrants dans le monde provenant des fusions-acquisitions selon les trois grands secteurs de l'économie. En 1987, 29 % des flux d'IDE provenant des fusions-acquisitions dans le monde étaient issus du secteur des services. Cette proportion a subi une augmentation considérable, atteignant un sommet de 74 % en 2000 et se situant autour de 60 % depuis. Cette augmentation s'est faite au détriment du secteur manufacturier, lequel a vu sa part des fusions acquisitions passer de 52 % à 31 %. La part du secteur primaire, principalement composé de l'agriculture ainsi que de l'extraction minière et pétrolière est quant à elle restée relativement stable au cours de cette période.

### FLUX ENTRANTS D'IDE LIÉS AUX FUSIONS-ACQUISITIONS DANS LE MONDE PAR SECTEUR ENTRE 1987 ET 2006 (pourcentage du total des fusions-acquisitions)

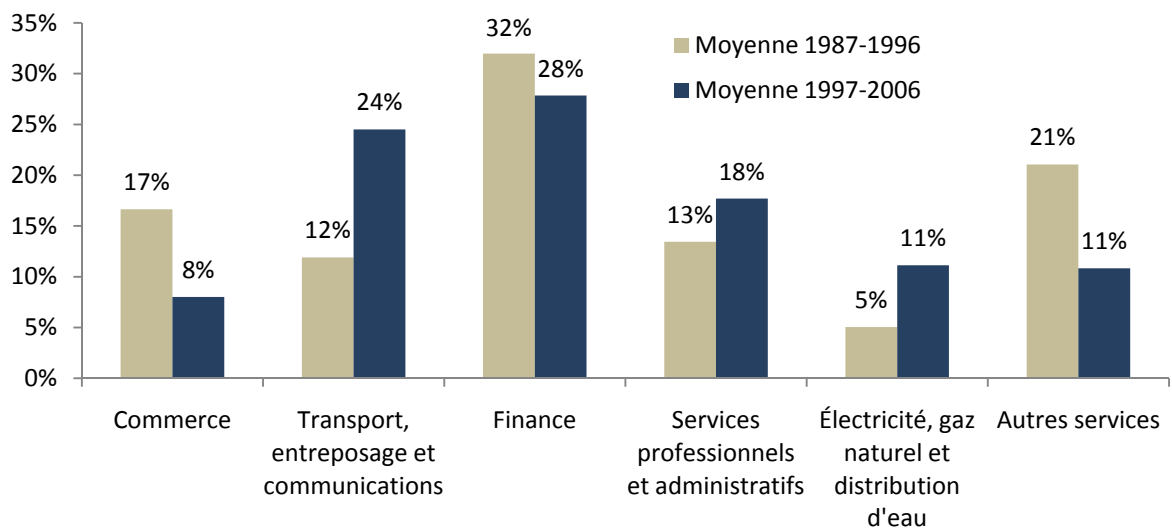


Source : Centre sur la productivité et la prospérité à partir des données sur les fusions-acquisitions compilées par la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (UNCTAD, 2009).

Étant donné la progression rapide du secteur des services, il est pertinent de regarder l'évolution des différentes industries qui en font partie. Le graphique suivant décompose les flux d'IDE entrants dans le monde provenant des fusions-acquisitions selon les différentes industries du secteur des services. On constate que ce sont les fusions-acquisitions des industries du transport, de l'entreposage et des communications qui ont progressé le plus rapidement. Le pourcentage des flux liés à cette industrie sur l'ensemble du secteur des services a doublé en moyenne au cours des deux dernières décennies, passant de 12 % à 24 %.

### FLUX ENTRANTS D'IDE LIÉS AUX FUSIONS-ACQUISITIONS DANS LE MONDE DANS LE SECTEUR DES SERVICES PAR INDUSTRIES

(pourcentage du total)



Source : Centre sur la productivité et la prospérité à partir des données sur les fusions-acquisitions compilées par la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (UNCTAD, 2009). Les autres services comprennent : la construction, le tourisme, l'éducation, la santé et les services sociaux, les services communautaires et les services fournis par l'administration publique.

# RESTRICTIONS À L'ENTRÉE D'IDE

## LE CANADA : MOINS ACCUEILLANT POUR LES IDE QUE LES AUTRES PAYS DE L'OCDE?

Avant de décrire les formes que prennent les restrictions aux IDE au Canada, il est important de nous positionner relativement aux autres pays faisant partie de l'OCDE. Selon l'indice des restrictions à l'entrée d'IDE publié par l'OCDE en 2003 et révisé en 2006, le Canada figurait respectivement au deuxième<sup>51</sup> et au cinquième rang<sup>52</sup> des pays les plus restrictifs parmi les pays membres de l'OCDE. Dans le classement effectué en 2006, seuls l'Autriche, le Mexique, l'Australie et l'Islande ont des mesures plus restrictives concernant les IDE que le Canada.

Cet indice tient compte de trois types de barrières aux IDE, soit les restrictions à la participation étrangère, les procédures de sélection et les restrictions visant le personnel étranger. Les restrictions à la participation étrangère consistent à « limiter la part du capital-actions des sociétés que peuvent détenir des non-résidents dans un secteur cible, voire interdire toute participation étrangère dans ce secteur ».<sup>53</sup> Les procédures de sélection prennent quant à elles la forme de « clauses stipulant que les projets des investisseurs étrangers doivent faire apparaître des avantages économiques ».<sup>54</sup> Ces dernières peuvent alourdir les coûts d'entrée et décourager les investissements étrangers. Finalement, les restrictions visant le personnel étranger consistent à limiter la capacité des étrangers à exercer des fonctions de gestion dans les filiales de sociétés étrangères. Dans le calcul de l'indice de restrictions, les monopoles d'État sont considérés comme des interdictions aux IDE puisque, dans les faits, leur présence empêche l'entrée d'IDE.<sup>55</sup>

Les restrictions aux IDE dans les pays de l'OCDE sont principalement concentrées dans le secteur des services, touchant particulièrement les télécommunications, le transport aérien, l'électricité et les services financiers. Le secteur manufacturier est quant à lui presque entièrement ouvert aux IDE dans l'ensemble des pays de l'OCDE. Les raisons mises de l'avant pour justifier la présence de restrictions importantes dans le secteur des services sont souvent de nature non économique. Elles sont principalement liées à la protection de la sécurité et de la souveraineté nationales.<sup>56</sup> Les réseaux de télécommunication et d'électricité font partie de l'infrastructure de base d'un pays. Par conséquent, en raison de leur caractère essentiel, la propriété étrangère dans ces secteurs peut être considérée comme une menace pour la sécurité nationale. De plus, les pays de plus petite taille peuvent craindre de devenir dépendants de pays étrangers pour l'approvisionnement de services essentiels. D'autres préoccupations liées à la protection de l'identité culturelle, des consommateurs et des entreprises locales peuvent être à l'origine de la présence de restrictions aux IDE dans le secteur des services.<sup>57</sup>

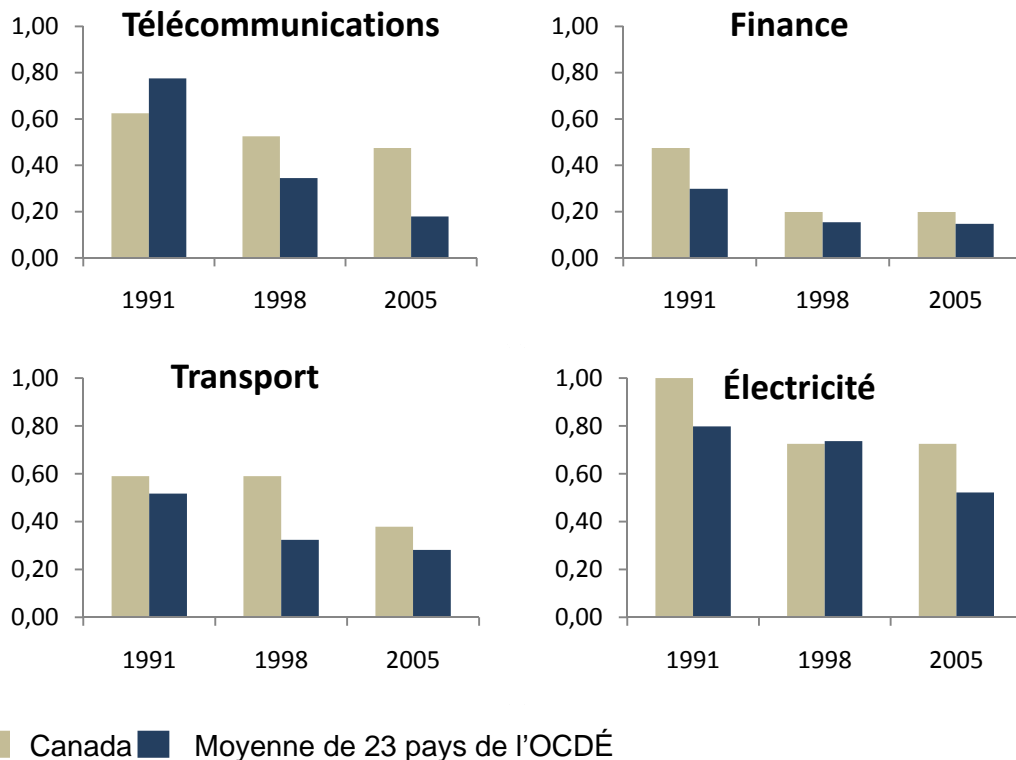
Le graphique I illustre l'évolution de l'indice des restrictions dans les industries des télécommunications, de la finance, du transport aérien et de l'électricité, entre 1991 et 2005 pour la moyenne des pays de l'OCDE et le Canada.<sup>58</sup> L'indice peut prendre des valeurs entre 0 et 1. Une valeur de 0 indique que les IDE entrants font l'objet d'aucune restriction alors qu'un indice ayant une valeur de 1 indique que l'entrée d'IDE est interdite.

Malgré les préoccupations entourant la participation étrangère dans les services, les restrictions aux IDE ont été considérablement réduites depuis la fin des années 1990, soit suite à la conclusion de l'Accord général sur le commerce des services (AGCS). Seule l'industrie de l'électricité fait toujours l'objet d'importantes barrières aux IDE. C'est l'industrie des télécommunications qui a été soumise à la plus importante réduction des barrières à la participation étrangère. Alors que les IDE dans cette industrie étaient très restreints au début des années 1990, ils y sont maintenant très accueillis dans la plupart des pays de l'OCDE.

En 2005, le Canada affichait toutefois un indice de restriction plus élevé que la moyenne de l'OCDE, et ce, dans l'ensemble des industries visées par les restrictions. Le Canada faisait d'ailleurs particulièrement mauvaise figure dans l'industrie des télécommunications et du transport aérien. Cependant, ces industries sont sur le point d'être ouvertes à une plus grande participation étrangère. D'un côté, un projet de loi visant à réduire les restrictions à l'IDE dans l'industrie du transport aérien au Canada a récemment été adopté. Un encadré est d'ailleurs consacré à ce sujet. De l'autre côté, le gouvernement du Canada analyse présentement différentes options afin de permettre une participation étrangère plus élevée dans les entreprises de l'industrie des télécommunications.

## GRAPHIQUE I

### ÉVOLUTION DE L'INDICE DES RESTRICTIONS À L'IDE DANS DIFFÉRENTES INDUSTRIES DU SECTEUR DES SERVICES AU CANADA ET DANS LES PAYS L'OCDE



L'indice prend des valeurs entre 0 et 1 ; 0 = Aucune restrictions aux IDE ; 1 = Industrie fermée aux IDE. Source : Données tirées de Golub (2009) obtenues directement auprès de l'auteur. Les autres services compris dans cet indice sont les services professionnels, la construction, la distribution, le tourisme.

## LES RESTRICTIONS DANS LE SECTEUR DES SERVICES : UN FREIN À L'ENTRÉE D'IDE ET À LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE?

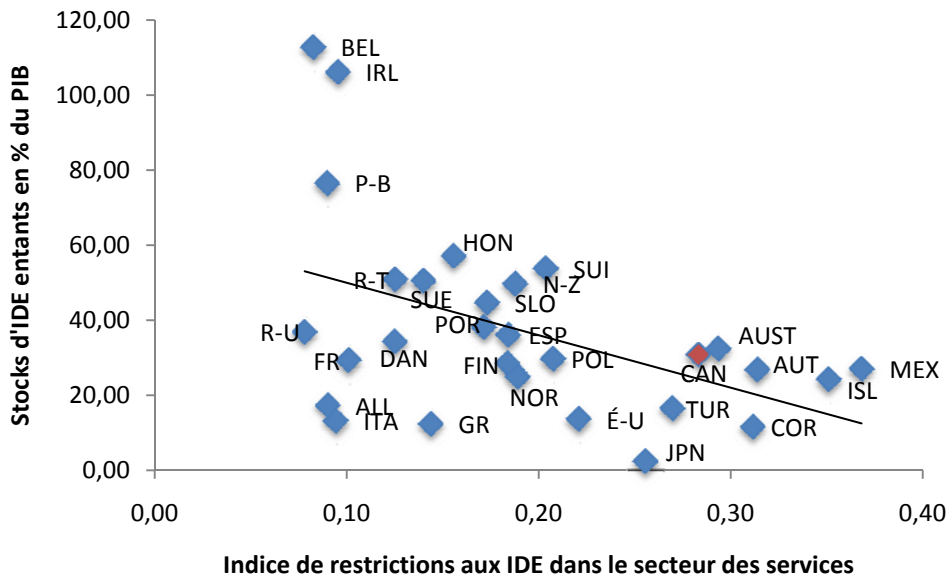
Le Canada est plus restrictif aux IDE dans le secteur des services que la majorité des pays de l'OCDE, particulièrement dans le secteur des télécommunications. Par conséquent, il est pertinent de se demander si ces restrictions freinent l'entrée d'IDE au pays et peuvent ainsi freiner la croissance de notre économie.

D'abord, le graphique suivant illustre la corrélation négative qui existe entre l'indice de restrictions aux IDE dans le secteur des services et les stocks d'IDE entrants en pourcentage du PIB. On constate que des pays tels que la Belgique, les Pays-Bas et l'Irlande, ayant tous très peu de restrictions à l'IDE dans le secteur des services, ont également des stocks d'IDE très élevés en pourcentage de leur PIB. Ces trois pays semblent toutefois être des cas exceptionnels, en ayant des stocks d'IDE totalisant plus de 75 %, voire 100 % de leur PIB. Néanmoins, le graphique suggère tout de même l'existence d'un lien négatif entre les restrictions et les stocks d'IDE. En effet, des pays tels que la Suède et la Nouvelle-Zélande, ayant des indices de restrictions plus faibles que les nôtres, ont également des stocks d'IDE en pourcentage de leur PIB plus élevés. Toutefois, d'autres pays tels que le Danemark, la France, le Royaume-Uni, la Finlande et l'Allemagne, ayant tous un indice de restrictions inférieur au nôtre, n'ont toutefois pas une part nettement plus élevée de stocks d'IDE que le Canada. Évidemment, une panoplie d'autres facteurs peuvent influencer les décisions d'entreprises étrangères quant à la destination de leurs investissements. Pour n'en nommer que quelques-uns, notons les avantages fiscaux ainsi que la qualité de la main-d'œuvre et de l'infrastructure du pays d'accueil.

Au-delà des simples corrélations, une étude effectuée par Industrie Canada<sup>59</sup> s'est penchée sur l'impact des restrictions envers les IDE sur les stocks d'IDE entrants de 23 pays de l'OCDE. Selon les résultats de cette étude, les restrictions aux IDE ont un impact négatif et significatif sur les stocks d'IDE entrants. On y note également que le Canada pourrait considérablement augmenter les stocks d'IDE entrants s'il réduisait les restrictions actuelles aux IDE.

En plus d'avoir un impact négatif sur l'entrée d'IDE, les restrictions peuvent miner la croissance économique des pays qui y ont recours. Une étude a montré que les pays ayant libéralisé entièrement les industries des télécommunications et des services bancaires ont affiché des taux de croissance de leur PIB de 1,5 point de pourcentage plus élevé en moyenne que les autres pays au cours des années 1990.<sup>60</sup>

**MOYENNE DES STOCKS D'IDE ENTRANTS EN % DU PIB (2000-2008) ET INDICE DE RESTRICTIONS AUX IDE DANS LE SECTEUR DES SERVICES POUR LES PAYS DE L'OCDE**



Source : Centre sur la productivité et la prospérité à l'aide des données tirées de UNCTAD (2010) et Golub (2009)

# RESTRICTIONS AUX IDE DANS LES TÉLÉCOMMUNICATIONS AU CANADA

Les services de télécommunications peuvent être divisés en deux grandes catégories, soit les services fixes et les services mobiles. Ces services et les infrastructures qui s'y rattachent sont essentiels aux activités quotidiennes de toute organisation. Des études ont d'ailleurs montré que les investissements en infrastructures de télécommunications ont un impact positif et significatif sur la croissance économique des pays de l'OCDE.<sup>61,62</sup> Dans ce cas, il s'avère d'autant plus important d'encourager les investissements dans ces infrastructures et l'une des façons de le faire est d'ouvrir l'industrie des télécommunications aux investissements étrangers. Selon une étude d'Industrie Canada, éliminer les barrières actuelles à la participation étrangère dans cette industrie permettrait au PIB réel du Canada par personne en âge de travailler d'augmenter de 1,7 % sur une période de dix ans.<sup>63</sup> Mais en quoi consistent donc ces barrières aux IDE toujours en vigueur au Canada?

## Les restrictions en vigueur

Les IDE dans l'industrie des télécommunications au Canada font l'objet de restrictions depuis l'adoption de la *Loi sur les télécommunications* en 1993. Selon cette loi, une entreprise de télécommunications œuvrant au Canada doit être « une personne morale constituée ou prorogée sous le régime des lois fédérales ou provinciales et est la propriété de Canadiens et sous contrôle canadien ». <sup>64</sup> Pour répondre à cette exigence, 80 % des administrateurs d'une entreprise de télécommunications doivent être des Canadiens et 80 % des actions avec droit de vote de cette entreprise doivent être la propriété effective, directe ou indirecte, de Canadiens.

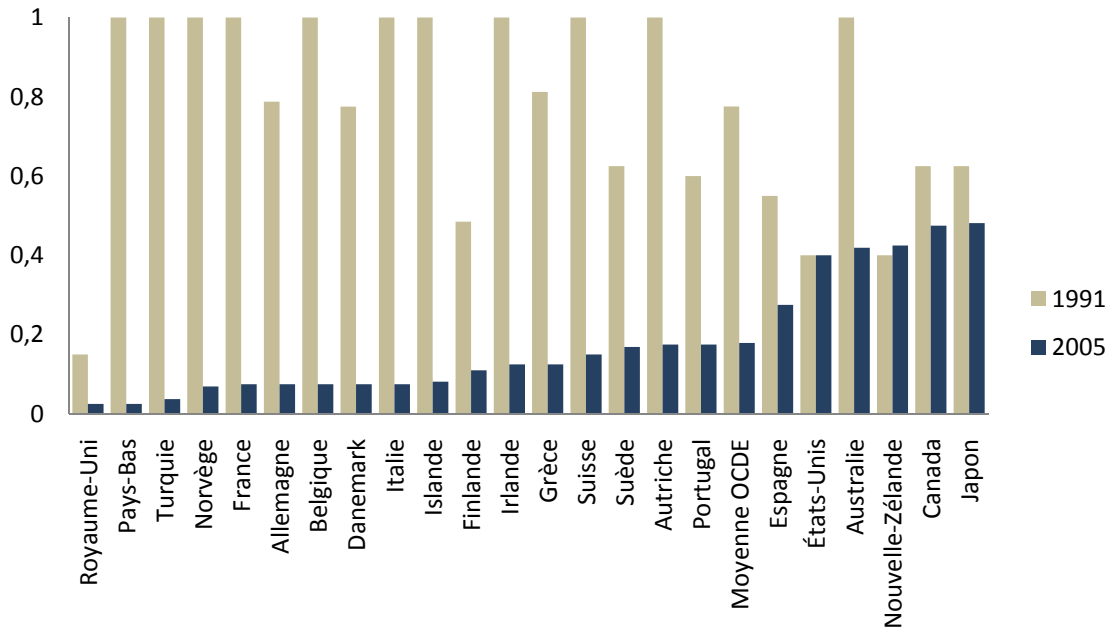
En 1994, une règle de propriété indirecte s'est ajoutée aux exigences précédentes suite à l'adoption du *Règlement sur la propriété et le contrôle des entreprises de télécommunication canadiennes*. Ce dernier avait pour but de fixer la part minimale de propriété canadienne pour les sociétés de portefeuille qui détiennent des actions avec droits de vote d'entreprises de télécommunications. Cette part minimale a été fixée à 66,66 % des actions avec droits de vote des sociétés de portefeuille. Par conséquent, une entreprise étrangère est seulement admissible à une participation ne dépassant pas 33,33 % dans une société de portefeuille ayant des intérêts dans une entreprise de télécommunications.

Cela signifie qu'une entreprise étrangère détenant 20 % des actions avec droit de vote d'une entreprise de télécommunications au Canada est admissible à une participation de 33,33 % dans une société de portefeuille détenant les 80 % restants de l'entreprise en question. Par conséquent, en multipliant 33,33 % par 80 % et en y ajoutant les 20 % de participation directe, on obtient la limite à la propriété étrangère directe et indirecte d'une entreprise de télécommunications de 46,67 %.<sup>65</sup>

Le graphique 2 présente l'indice de restrictions pour l'industrie des télécommunications en 1991 et en 2005 pour 23 pays de l'OCDE. On constate que près de la moitié des pays sont passés d'une industrie des télécommunications entièrement fermée à l'entrée d'IDE à une industrie quasi exempte de restrictions. Cependant, en raison de la limite à la participation étrangère en place, le Canada se classait en 2005 au second rang des pays les plus restrictifs dans cette industrie, derrière le Japon.

## GRAPHIQUE 2

### INDICE DE RESTRICTIONS AUX IDE DANS L'INDUSTRIE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS EN 1991 ET EN 2005 POUR 23 PAYS DE L'OCDE



Source : Données tirées de Golub (2009) obtenues directement auprès de l'auteur.  
Échelle entre 0 et 1. 0 = Aucune restrictions aux IDE ; 1 = Industrie fermée aux IDE.

Un indice similaire pour les pays de l'OCDE a récemment été développé pour Industrie Canada<sup>66</sup> et présente des résultats très semblables au classement précédent. Selon cet indice, le Canada et la Corée du Sud sont les deux pays les plus restrictifs envers les IDE dans l'industrie des télécommunications. En plus de ces indices, le rapport du Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie sur les télécommunications<sup>67</sup> faisait déjà état en 2003 de l'isolement du Canada quant à sa politique de maintien des restrictions à l'IDE. Étant donné ces constats, pourquoi existe-t-il encore en 2010 des restrictions à la participation étrangère dans l'industrie des télécommunications?

### Motifs derrière l'adoption et le maintien des restrictions dans les télécommunications

Une première politique en matière de télécommunications a été présentée par la ministre des Communications en 1987, afin « d'harmoniser la politique canadienne avec celles d'autres pays et d'assurer notre souveraineté, notre sécurité et notre bien-être économique, social et culturel sur le plan national ».<sup>68</sup> Cette politique a donné lieu à la *Loi sur les télécommunications* adoptée en 1993, laquelle a imposé les limites à la participation étrangère toujours en vigueur dans cette industrie.

Les propos de la ministre des Communications d'alors résument bien les principaux arguments en faveur de l'adoption et du maintien des restrictions. D'abord, la majorité des pays de l'OCDE étaient pratiquement fermés à l'entrée d'IDE dans les télécommunications au début des années 1990. Par conséquent, il était alors logique pour le Canada d'adopter une politique semblable à celle des autres pays. Cependant, cet argument n'est maintenant plus valable, puisque la grande majorité des pays ont réduit, voire éliminé leurs restrictions à l'IDE dans les télécommunications.

La protection de la sécurité nationale est également utilisée pour justifier le maintien des restrictions. Selon cet argument, l'accès à la propriété étrangère dans le secteur des télécommunications pourrait menacer la sécurité nationale en compromettant la mobilisation des moyens de communication de la part du gouvernement dans l'éventualité d'une urgence nationale.<sup>69,70</sup> Cet argument est toutefois beaucoup moins pertinent que dans le passé. Advenant une urgence nationale ou une crise internationale, les forces armées possèdent leur propre réseau interne de communication et le gouvernement a suffisamment de pouvoir pour s'assurer que les entreprises de télécommunications agissent dans l'intérêt public.<sup>71</sup> De plus, l'industrie des télécommunications n'est plus caractérisée par un monopole naturel. Il est donc difficilement imaginable que des entreprises qui se font concurrence fassent toutes l'objet d'une acquisition d'acheteurs représentant une menace pour le pays.<sup>72</sup> Finalement, dans l'éventualité où un investisseur hostile tenterait d'acquérir une entreprise de l'industrie, la transaction pourrait faire l'objet d'un examen en vue de la *Loi sur l'investissement Canada* ou encore être bloquée par un organisme de réglementation plutôt que de faire l'objet d'une restriction explicite à la participation étrangère.<sup>73</sup>

Un argument est toutefois encore aujourd'hui mis de l'avant pour justifier le maintien des restrictions à l'IDE dans l'industrie des télécommunications. Celui-ci concerne la protection du patrimoine culturel canadien. De nombreuses entreprises de télécommunications canadiennes ont également des activités commerciales de distribution de télédiffusion et de radiodiffusion et vice versa. Les entreprises de distribution de télédiffusion et de radiodiffusion fournissent une partie du contenu qu'elles distribuent et ont donc un certain contrôle sur la programmation distribuée. Pour cette raison, certains craignent qu'une plus grande ouverture à la participation étrangère dans cette industrie ait pour effet de nuire à la diffusion de contenu canadien.<sup>74</sup>

## **Une ouverture à la participation étrangère en vue**

Les restrictions à l'IDE ont de nombreux impacts négatifs pour notre économie. D'abord, en rendant plus difficile l'accès à des capitaux étrangers pour les entreprises de télécommunications canadiennes, les restrictions à l'investissement étranger augmentent le coût du capital de celles-ci.<sup>75,76,77</sup> Cela peut notamment nuire à l'innovation et à la croissance de cette industrie au pays. Ensuite, ces restrictions limitent la concurrence en empêchant les entreprises étrangères d'offrir leurs services. Cela peut nuire à la diffusion de nouvelles technologies et à l'accès à des services de télécommunications modernes.<sup>78</sup>

De nombreux rapports ont fait état de ces effets négatifs et ont recommandé au gouvernement canadien de réduire considérablement, voire d'éliminer les restrictions actuelles à la propriété étrangère dans cette industrie. Ces recommandations proviennent de rapports réalisés par le Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie (2003), le Groupe d'étude sur le cadre réglementaire des télécommunications (2006) ainsi que le Groupe d'étude sur les politiques en matière de concurrence (2008).

À la suite de ces recommandations, le Canada s'apprête maintenant à réduire les restrictions en place. En effet, on retrouvait dans le discours du Trône présenté le 3 mars 2010 la mention que le gouvernement « ouvrira davantage le Canada au capital de risque et à l'investissement étranger dans les secteurs clés, notamment ceux des satellites et des télécommunications, donnant ainsi aux entreprises canadiennes un accès aux fonds et à l'expertise dont elles ont besoin ».79 De plus, le 7 juin dernier, le ministre de l'Industrie, l'honorable Tony Clement, dans son discours au Sommet canadien des télécommunications de 2010, a réitéré l'engagement du Canada à ouvrir l'industrie des télécommunications à une participation étrangère plus importante.80

Dans le cadre de son engagement à ouvrir davantage l'industrie des télécommunications à la participation étrangère, trois options sont actuellement considérées par le gouvernement81 :

- a) augmenter à 49 % la limite des investissements directs étrangers dans les entreprises de radiodiffusion et de télécommunications;
- b) exempter les entreprises de télécommunication représentant moins de 10 % des revenus totaux du marché des télécommunications;
- c) supprimer complètement les restrictions visant les télécommunications.

Le gouvernement du Canada a tenu une période de consultation publique entre la mi-juin et la fin juillet 2010 afin de recueillir les commentaires de la population sur ces différentes options. Si le gouvernement du Canada choisit l'une des deux premières options, le Canada demeurera fort probablement l'un des pays les plus restrictifs aux IDE dans l'industrie des télécommunications. Advenant cette éventualité, le Canada ne pourra bénéficier de toutes les retombées que peuvent avoir les IDE sur la productivité des entreprises de télécommunications et la productivité des entreprises qui utilisent les services de cette industrie.

Seule la dernière option, soit la suppression complète des restrictions visant les télécommunications, aurait le potentiel de maximiser les effets des IDE sur la productivité. Cette option permettrait également de faire diminuer considérablement l'indice de restrictions aux IDE dans cette industrie. L'indice ne serait cependant pas réduit à zéro puisque les IDE d'envergure seraient tout de même soumis à un processus de sélection, du même type que celui s'appliquant actuellement à l'ensemble des IDE au Canada. Les détails de ce processus de sélection font d'ailleurs l'objet d'un encadré.

Après avoir retardé la réduction des restrictions à l'IDE dans le secteur des services comparativement à la majorité des autres pays de l'OCDE, le Canada s'apprête maintenant à emboîter le pas. D'une part, les restrictions dans l'industrie des télécommunications seront prochainement réduites. Cependant, l'ampleur des réductions reste toujours à déterminer. D'autre part, l'industrie du transport aérien, également très sensible aux restrictions dans les pays de l'OCDE, accueillera elle aussi prochainement davantage d'IDE.

## L'INDUSTRIE DU TRANSPORT AÉRIEN ACCUEILLERA UNE PLUS GRANDE PARTICIPATION ÉTRANGÈRE

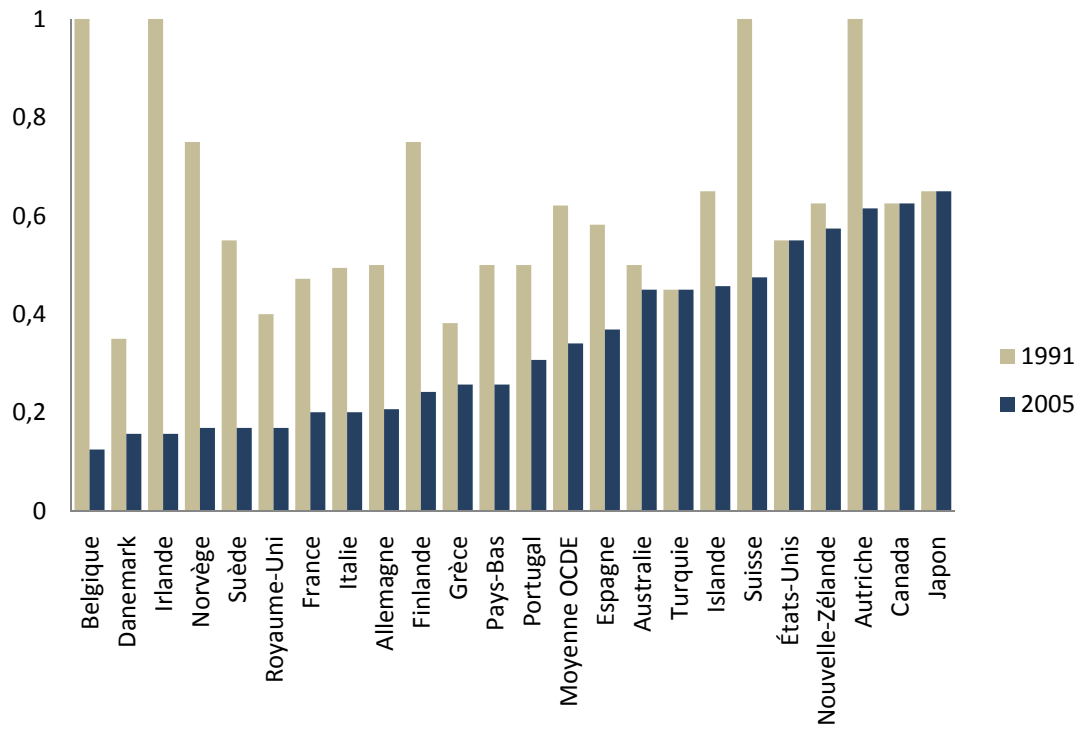
Selon les recommandations de l'OCDE faites au Canada pour l'année 2010, les restrictions à la participation étrangère dans l'industrie du transport aérien devraient être considérablement réduites.<sup>82</sup> Jusqu'à la fin des années 1970, l'industrie du transport aérien au pays était dominée par Air Canada, alors détenue par l'État, ce qui ne laissait que très peu de marché pour les plus petits opérateurs. L'adoption de *la Loi d'Air Canada de 1977* a ouvert la porte à la déréglementation de cette industrie, laquelle s'est officialisée suite à l'entrée en vigueur de *la Loi de 1987 sur les transports nationaux*.<sup>83</sup>

Cependant, même si cette loi était conçue pour favoriser la concurrence et réduire la réglementation, celle-ci introduisait également un plafond à la participation étrangère dans les transporteurs canadiens à 25 % des actions avec droit de vote.<sup>84</sup> Cette limite a été adoptée principalement dans le but d'appliquer la même que celle adoptée par les États-Unis. *La Loi de 1987 sur les transports nationaux* a été remplacée en 1996 par *la Loi sur les transports au Canada*, toujours en vigueur à ce jour, et la limite à la participation étrangère a été conservée.<sup>85</sup>

Depuis le début des années 1990, de nombreux pays ont toutefois réduit les restrictions aux IDE dans l'industrie du transport aérien, tel qu'illustré dans le graphique qui suit. On constate qu'en ayant maintenu le statu quo au niveau des restrictions à la participation étrangère, le Canada se classait en 2005 à l'avant-dernier rang des pays les plus restrictifs dans cette industrie, derrière le Japon.

Cependant, cette situation est sur le point de changer. Depuis le début des années 2000, des recommandations ont été faites concernant cette limite afin de l'augmenter à 49 % et elles ont été entendues.<sup>86,87</sup> Le projet de loi C-10 a obtenu la sanction royale le 12 mars 2009 et élève la participation maximum des non-Canadiens à 49 %.<sup>88</sup> Toutefois, cette nouvelle disposition n'est toujours pas entrée en vigueur étant donné que « le règlement doit d'abord être élaboré ». <sup>89</sup> En effet, en date du 3 septembre 2010, cette nouvelle clause figurait toujours dans la section « Modifications non en vigueur » de *la Loi sur les transports au Canada*.<sup>90</sup> Cette augmentation de la participation étrangère permise n'aura toutefois qu'un faible impact sur l'indice de restriction, c'est-à-dire une baisse de 0,1 seulement.<sup>91</sup> L'indice passera donc de 0,625 à 0,525 et sera toujours plus élevé que la plupart des pays de l'OCDE.

## INDICE DE RESTRICTIONS AUX IDE DANS L'INDUSTRIE DU TRANSPORT AÉRIEN EN 1991 ET EN 2005 POUR 23 PAYS DE L'OCDE



Source : Données tirées de Golub (2009) obtenues directement auprès de l'auteur.

## LA PROCÉDURE DE SÉLECTION DES IDE DU CANADA

Le Canada et l’Australie figurent parmi les seuls pays ayant toujours en place un processus de sélection dans le but de s’assurer que les IDE entrants au pays sont bénéfiques pour l’économie. Ce processus permet au pays d’accueil de passer en revue tous les IDE de grande envergure faits au Canada afin de s’assurer qu’ils sont dans l’intérêt national. Les procédures de sélection entourant les IDE sont souvent considérées comme une forme de restrictions à l’entrée d’investissements étrangers, même si, dans les faits, leur but n’est pas de décourager les investissements. En effet, ces procédures peuvent décourager les IDE en raison des coûts qui s’y rattachent et de la possibilité pour une entreprise de se voir refuser un investissement. Pour cette raison, les indices de restrictions des IDE tiennent compte de ces procédures et les considèrent comme une forme de restrictions.

Au Canada, la procédure de sélection peut prendre deux formes, selon la valeur des actifs faisant l’objet d’IDE. Pour les IDE dont la valeur des actifs est inférieure au seuil fixé annuellement par Investissement Canada, seul un avis à cet organisme de la part de l’investisseur étranger suffit. Les IDE dont la valeur des actifs est supérieure au seuil doivent quant à eux être soumis à un examen. Pour l’année 2010, ce seuil est établi à 299 millions de dollars canadiens pour les IDE provenant des pays de l’Organisation mondiale du commerce (OMC).<sup>92</sup>

Pour être approuvés, les IDE soumis au processus d’examen doivent représenter un avantage « net » pour le Canada. Afin de satisfaire à cette exigence, différents éléments sont considérés tels que les effets de l’IDE sur l’emploi et la productivité ainsi que sa contribution à la compétitivité canadienne sur les marchés mondiaux. Les différents éléments considérés par Investissement Canada sont résumés dans la figure suivante.

### ÉLÉMENTS CONSIDÉRÉS DANS LE PROCESSUS D’EXAMEN DES IDE

Les effets des IDE sur :	Autres aspects considérés :
<ul style="list-style-type: none"><li>• l’emploi</li><li>• les exportations canadiennes</li><li>• la productivité</li><li>• le progrès technologique</li><li>• la création de nouveaux produits</li><li>• la concurrence</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• l’importance de la participation de Canadiens dans l’entreprise visée par l’IDE</li><li>• la compatibilité de l’investissement avec les politiques industrielle, économique et culturelle du pays</li><li>• la contribution de l’investissement à la compétitivité canadienne sur les marchés mondiaux</li></ul>

Source : Industrie Canada (2010). Loi sur Investissement Canada: Chapitre I-21.8.

Dans les faits, très peu d’investissements sont soumis au processus d’examen. Selon les données comptabilisées par Industrie Canada, les investisseurs étrangers ont effectué 13 602 acquisitions au Canada entre juin 1985 et mars 2010. De ce nombre, seules 1 631 acquisitions, soit 12 % de l’ensemble d’entre elles, ont été soumises et approuvées par le processus d’examen.<sup>93</sup> Les autres ont seulement nécessité un avis à Investissement Canada. Le processus de sélection en place au Canada ne semble donc pas être un obstacle de taille à l’entrée d’IDE au pays.

# CONCLUSION

Les IDE entrants peuvent contribuer à améliorer la productivité et ainsi avoir un impact positif sur le niveau de vie. Cette contribution est notamment possible grâce aux retombées qu'ont les multinationales sur les entreprises locales. Quatre principaux mécanismes peuvent donner lieu à ces retombées :

- l'imitation par les entreprises locales des technologies, des techniques de gestion et des processus de production des multinationales;
- le transfert de compétences des multinationales vers les entreprises locales;
- l'augmentation de la concurrence occasionnée par l'arrivée des multinationales;
- l'accès à de nouveaux marchés pour les entreprises locales facilité par les relations avec les multinationales.

La présence de ces retombées a d'ailleurs été observée dans de nombreux pays, incluant le Canada. Pour que ces retombées soient possibles, encore faut-il que l'entrée d'IDE ne fasse pas l'objet de restrictions importantes. L'analyse de l'indice de restrictions à l'entrée d'IDE dans le secteur des services a montré que le Canada figurait parmi les pays les plus restrictifs de l'OCDE. Ces restrictions peuvent avoir d'importantes conséquences sur l'économie canadienne puisque le secteur des services est la principale source de croissance de la productivité au Canada et dans les pays industrialisés. Ainsi, en empêchant la réalisation des retombées des IDE dans ce secteur, les restrictions freinent la croissance de la productivité de ce dernier et, ultimement, nuisent à l'accroissement du niveau de vie.

Ces conséquences néfastes peuvent s'avérer d'autant plus importantes puisque les restrictions en place au Canada touchent une industrie clé de l'économie, soit les télécommunications. En effet, les services offerts par cette industrie sont essentiels aux activités courantes de toute organisation, qu'elle soit publique ou privée. Ainsi, en diminuant le potentiel des retombées des IDE, les restrictions retardent la diffusion de nouvelles technologies et l'accès à des services de télécommunications de meilleure qualité à moindres coûts.

Des démarches sont présentement effectuées par le gouvernement du Canada pour réduire les restrictions en place. Cependant, des trois options considérées, seule l'abolition des restrictions à la participation étrangère permettrait au Canada d'harmoniser sa politique à celle de la majorité des pays de l'OCDE et donc de maximiser ses gains de productivité. En effet, l'entrée d'IDE serait non seulement bénéfique pour les entreprises de télécommunications, mais aussi pour les entreprises utilisant les services de cette industrie. Si des limites à la participation étrangère sont toutefois maintenues, il est fort possible que la croissance de la productivité et du niveau de vie du Canada en souffre.

# BIBLIOGRAPHIE

- Arnold, J., B. S. Javorcik, et al. (2007). Does Services Liberalization Benefit Manufacturing Firms? Evidence from the Czech Republic. Work Bank Policy Research Working Paper 4109.
- Baldwin, J. R. and N. Dhaliwal (2001). Heterogeneity in Labour Productivity Growth in Manufacturing: Differences between Domestic and Foreign-Controlled Establishments. Productivity Growth in Canada Ottawa, Statistique Canada
- Baldwin, J. R. and W. Gu (2003). "Export-Market Participation and Productivity Performance in Canadian Manufacturing " Canadian Journal of Economics (Août 2003): 634-657.
- Baldwin, J. R. and W. Gu (2005). Liaisons globales : Multinationales, propriété étrangère et croissance de la productivité dans le secteur canadien de la fabrication, Statistique Canada, Division de l'analyse microéconomique.
- Bernard, A. B. and J. B. Jensen (1999). "Exceptional Exporter Performance: Cause, Effect, or Both? ." Journal of International Economics **47**: 1-25.
- Bernard, A. B., J. B. Jensen, et al. (2007). "Firms in International Trade." Journal of Economics Perspectives **21**(3): 105-130.
- Blalock, G. and P. J. Gertler (2008). "Welfare Gains from Foreign Direct Investment through Technology Transfer to Local Suppliers." Journal of International Economics **74**: 402-421.
- Blomström, M. and A. Kokko (1998). "Multinational Corporations and Spillovers." Journal of Economic Surveys **12**(2).
- Blomström, M., A. Kokko, et al. (2000). Foreign Direct Investment: Firm and Host Country Strategies. New York, St. Martin's Press.
- Centre sur la productivité et la prospérité (2010). Productivité et prospérité: Bilan 2010, Septembre 2010, HEC Montréal.
- Chakraborty, C. (2008). "Economic Reforms, FDI, and Economic Growth in India: A Sector Level Analysis." World Development **36**(7): 1192-1212.
- Chen, Z. (2006). Libéralisation du commerce et de l'investissement dans les services de télécommunications: un point de vue canadien. Les Industries de services et l'économie du savoir. R. Lipsey. Calgary, AB, Canada, University of Calgary Press.
- Christopher, J. and J. P. Dion (2002). Le transport aérien au Canada. Direction de la recherche parlementaire. Ottawa, Bibliothèque du Parlement.
- Clement, T. (2010). Notes d'allocution. Sommet canadien des télécommunications de 2010 Toronto, Industrie Canada.
- Clerides, S. K., S. Lach, et al. "Is Learning by Exporting Important? Micro-dynamic Evidence from Colombia, Mexico, and Morocco." The Quarterly Journal of Economics (August 1998): 903-947.
- Comité permanent de l'industrie des sciences et de la technologie (2003). Restrictions à l'investissement étranger dans les entreprises de télécommunication. Ouverture sur le monde pour les communications canadiennes. Ottawa, Chambre des communes.
- Datta, A. and S. Agarwal (2004). "Telecommunications and Economic Growth: A Panel Data Approach." Applied Economics **36**: 1649-1654.
- Delgado, M. A., J. C. Farinas, et al. (2002). "Firm Productivity and Export Markets: A Non-Parametric Approach." Journal of International Economics **57**: 397-422.
- Driffield, N., M. Munday, et al. (2002). "Foreign Direct Investment, Transactions Linkages and the Performance of the Domestic Sector." International Journal of the Economics of Business **9**(3): 335-351.

- Fernandes, A. M. and C. Paunov (2008). Foreign Direct Investment in Services and Manufacturing Productivity Growth: Evidence for Chile. Policy Research Working Paper, World Bank.
- Forlani, E. (2010). Competition in the Service Sector and the Performances of Manufacturing Firms: Does Liberalization Matter? Mimeo.
- Gera, S., W. Gu, et al. (1999). Investissement étranger direct et croissance de la productivité : L'expérience du Canada comme pays d'accueil, Industrie Canada.
- Ghosh, M., P. Syntetos, et al. (2008). Impact of FDI Restrictions on Inward FDI in OECD Countries. Working Paper Series. Ottawa, Industrie Canada.
- Girma, S., H. Görg, et al. (2008). "Exporting, Linkages and Productivity Spillovers from Foreign Direct Investment." Canadian Journal of Economics **41**(1): 320-340.
- Girma, S., D. Greenaway, et al. (2004). "Does Exporting Increase Productivity? A microeconomic Analysis of Matched Firms." Review of International Economics **12**(5): 855-866.
- Globerman, S. (1979). "Foreign Direct Investment and "Spillover" Efficiency Benefits in Canadian Manufacturing Industries." Canadian Journal of Economics **12**(1): 42-56.
- Globerman, S. (1995). "Foreign Ownership in Telecommunications." Telecommunications Policy **19**(1): 21-28.
- Globerman, S. (1999). Conséquences des restrictions à la propriété étrangère pour l'économie canadienne - Une analyse sectorielle. Document de discussion. Ottawa, Industrie Canada.
- Globerman, S., J. Ries, et al. (1994). "The Economic Performance of Foreign Affiliates in Canada." Canadian Journal of Economics **27**: 143-156.
- Golub, S. S. (2003). "Mesure des restrictions visant les investissements directs de l'étranger dans les pays de l'OCDE." Revue économique de l'OCDE (36).
- Golub, S. S. (2009). "Openness to Foreign Direct Investment in Services: An International Comparative Analysis." The World Economy **32**(8): 1245-1268.
- Görg, H. and D. Greenaway (2004). "Much Ado about Nothing? Do domestic Firms Really Benefit from Foreign Direct Investment." The World Bank Research Observer **19**(2): 171-197.
- Gouvernement du Canada. (2010, 3 mars 2010). "Le discours du Trône: n Canada plus fort. Une économie plus forte." Consulté le 11 juin 2010 à l'adresse suivante: <http://www.speech.gc.ca/fra/media.asp?id=1388>.
- Groupe d'étude sur le cadre réglementaire des télécommunications (2006). Rapport final 2006. Industrie Canada.
- Groupe d'étude sur les politiques en matière de concurrence (2008). Foncer pour gagner - Rapport final Juin 2008. Gouvernement du Canada.
- Haskel, J. E., S. C. Pereira, et al. (2007). "Does Inward Foreign Direct Investment Boost the Productivity of Domestic Firms?" The Review of Economics and Statistics **89**(3): 482-496.
- Hirshhorn, R. (2008). Formal and Informal Barriers to Foreign Direct Investment in the Telecom Sector. Working Paper Series. Ottawa, Industrie Canada.
- Industrie Canada. (2010). "Le gouvernement du Canada lance une consultation auprès des Canadiens sur les investissements étrangers dans le secteur des télécommunications." from <http://www.ic.gc.ca/eic/site/ic1.nsf/fra/05650.html>.
- Industrie Canada. (2010). "Loi sur Investissement Canada - 2010 - Trimestre I: Données comparatives entre les 12 derniers mois et l'ensemble de la période." Consulté le 22 avril 2010 à l'adresse suivante: <http://www.ic.gc.ca/eic/site/ica-lic.nsf/fra/ik-51010.html>.
- Industrie Canada. (2010). "Loi sur Investissement Canada - Seuils." Consulté le 22 avril 2010 à l'adresse suivante: [http://www.ic.gc.ca/eic/site/ica-lic.nsf/fra/h\\_ik00050.html](http://www.ic.gc.ca/eic/site/ica-lic.nsf/fra/h_ik00050.html).

- Industrie Canada (2010). Loi sur Investissement Canada: Chapitre I-21.8.
- Javorcik, B. S. (2004). "Does Foreign Direct Investment Increase the Productivity of Domestic Firms? In Search of Spillovers Through Backward Linkages." American Economic Review **94**(3): 605-627.
- Javorcik, B. S. (2008). "Can Survey Evidence Shed Light on Spillovers from Foreign Direct Investment?" The World Bank Research Observer **23**(2): 139-159.
- Javorcik, B. S. and M. Spatareanu (2005). Disentangling FDI Spillover Effects: What Do Firm Perception Tell Us? Does Foreign Direct Investment Promote Development. T. H. Moran, E. M. Graham and M. Blomström. Washington, D.C., Institute for International Economics.
- Keller, W. and S. R. Yeaple (2009). "Multinational Enterprises, International Trade and Productivity Growth: Firm Level Evidence from the United States." The Review of Economics and Statistics **91**(4): 821-831.
- Konrad von Finckenstein (2000). Législation sur la restructuration de l'industrie aérienne au Canada. Comité permanent des transports. Ottawa, Bureau de la concurrence.
- Koyama, T. and S. Golub (2006). OECD's FDI Regulatory Restrictiveness Index: Revision and Extension to More Economies. Working Papers on International Investment, OECD.
- Leshner, M. and S. Miroudot (2008). Foreign Direct Investment Spillovers and their Interrelationships with Trade. OECD Investment Policy Perspectives 2008. OECD.
- Lileeva, A. (2006). Liaisons globales: Les avantages de l'investissement direct de l'étranger pour les établissements sous contrôle canadien - Le rôle des liens verticaux, Statistique Canada.
- Liu, Z. (2008). "Foreign Direct Investment and Technology Spillovers: Theory and Evidence." Journal of Development Economics **85**: 176-193.
- Lopez, R. A. (2005). "Trade and Growth: Reconciling the Macroeconomic and Microeconomic Evidence." Journal of Economic Surveys **19**(4): 623-648.
- Mattoo, A., R. Rathindran, et al. (2006). "Measuring Services Trade Liberalization and its Impact on Economic Growth: An Illustration." Journal of Economic Integration **21**(64-98).
- McFetridge, D. G. (2008). The Role of Sectoral Ownership Restrictions Paper prepared for the Competition Policy Review Panel.
- Ministre de la Justice (2010). Loi sur les télécommunications L.C. 1993 ch.38.
- Ministre de la Justice (2010). Loi sur les transports au Canada L.C. 1996 ch.10.
- Ministre des Finances (2009). Projet de Loi C-10: Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 27 janvier 2009 et mettant en oeuvre des mesures fiscales connexes.
- OCDÉ (2002). Foreign Direct Investment for Development: Maximising Benefits, Minimising Costs.
- OCDÉ (2002). Regulatory Reform in the Telecommunications Industry. Regulatory Reform in Canada: From Transition to New Regulation Challenges. Paris.
- OCDÉ (2003). Restrictions à l'investissement direct étranger dans les pays de l'OCDÉ Perspectives économiques de l'OCDÉ N° 73.
- OCDÉ (2010). Economic Policy Reforms: Going for Growth. Structural Policy Indicators, Priorities and Analysis.
- OCDÉ (2010). Economic Policy Reforms: Going for Growth. Structural Policies Indicators Priorities and Analysis.
- OCDÉ (2010). Global Investment Activity Stagnates into 2010. OECD Investment news. Mars 2010, Numéro 12.
- Office des transports du Canada. (2009). "Réglementation sur la propriété étrangère." Document de consultation Consulté le 30 juin 2010 à l'adresse suivante: [http://www.otc-cta.gc.ca/aux\\_bin.php?auxid=1465](http://www.otc-cta.gc.ca/aux_bin.php?auxid=1465).

- Rao, S. and J. Tang (2005). Foreign Ownership and Total Factor Productivity. Governance, Multinationals and Growth. L. Eden and W. Dobson, Edward Elgar: 100-121.
- Röller, L.-H. and L. Waverman (2001). "Telecommunications Infrastructure and Economic Development: A Simultaneous Approach." American Economic Review **91**(4): 909-923.
- Statistique Canada (2000). La balance des paiements internationaux et le bilan des investissements internationaux du Canada: Concepts, sources, méthodes et produits. Division de la balance des paiements. Ottawa.
- UNCTAD (2009). FDI Stats: Mergers and Acquisitions, by industry, stats.unctad.org/fdi.
- UNCTAD (2010). FDI Stats: Investissement direct dans l'économie déclarante (IDE entrant) en pourcentage du produit intérieur brut, stats.unctad.org/fdi.
- UNCTC (1989). Foreign Direct Investment and Transnational Corporations in Services. United Nations. New York.
- Wagner, J. (2002). "The Causal Effects of Exports on Firm Size and Labor Productivity: First Evidence from a Matching Approach " Economics Letters **77**: 287-292.
- Wagner, J. (2006). "Exports, Foreign Direct Investment, and Productivity: Evidence from German Firm Level Data." Applied Economics Letters **13**: 347-349.
- Wang, Y. (2010). "FDI and Productivity Growth: The Role of Vertical Linkages." Canadian Journal of Economics **43**. À paraître en novembre 2010.

- 
- <sup>1</sup> Centre sur la productivité et la prospérité (2010). Productivité et prospérité: Bilan 2010, septembre 2010, HEC Montréal.
- <sup>2</sup> OCDE (2010). Economic Policy Reforms: Going for Growth. Structural Policy Indicators, Priorities and Analysis. p. 98.
- <sup>3</sup> Statistique Canada (2000). La balance des paiements internationaux et le bilan des investissements internationaux du Canada: Concepts, sources, méthodes et produits. Division de la balance des paiements. Ottawa. p. 95.
- <sup>4</sup> OCDE (2010). Global Investment Activity Stagnates into 2010. OECD Investment news. March 2010, Issue 12.
- <sup>5</sup> Blomström, M., A. Kokko, et al. (2000). Foreign Direct Investment: Firm and Host Country Strategies. New York, St. Martin's Press
- <sup>6</sup> Globerman, S., J. Ries, et al. (1994). "The Economic Performance of Foreign Affiliates in Canada." Canadian Journal of Economics **27**: 143-156.
- <sup>7</sup> Baldwin, J. R. and N. Dhaliwal (2001). Heterogeneity in Labour Productivity Growth in Manufacturing: Differences between Domestic and Foreign-Controlled Establishments. Productivity Growth in Canada Ottawa, Statistique Canada
- <sup>8</sup> Rao, S. and J. Tang (2005). Foreign Ownership and Total Factor Productivity. Governance, Multinationals and Growth. L. Eden and W. Dobson, Edward Elgar: 100-121.
- <sup>9</sup> Baldwin, J. R. and W. Gu (2005). Liaisons globales : Multinationales, propriété étrangère et croissance de la productivité dans le secteur canadien de la fabrication, Statistique Canada, Division de l'analyse microéconomique.
- <sup>10</sup> En anglais, l'expression « backward linkage » est utilisée.
- <sup>11</sup> Blomström, M. and A. Kokko (1998). "Multinational Corporations and Spillovers." Journal of Economic Surveys **12**(2).
- <sup>12</sup> En anglais, l'expression « forward linkage » est utilisée.
- <sup>13</sup> Driffield, N., M. Munday, et al. (2002). "Foreign Direct Investment, Transactions Linkages and the Performance of the Domestic Sector." International Journal of the Economics of Business **9**(3): 335-351.
- <sup>14</sup> Blomström, M., A. Kokko, et al. (2000). Foreign Direct Investment: Firm and Host Country Strategies. New York, St. Martin's Press
- <sup>15</sup> Görg, H. and D. Greenaway (2004). "Much Ado about Nothing? Do domestic Firms Really Benefit from Foreign Direct Investment." The World Bank Research Observer **19**(2): 171-197.
- <sup>16</sup> OCDE (2002). Foreign Direct Investment for Development: Maximising Benefits, Minimising Costs.
- <sup>17</sup> Blomström, M. and A. Kokko (1998). "Multinational Corporations and Spillovers." Journal of Economic Surveys **12**(2).
- <sup>18</sup> Lopez, R. A. (2005). "Trade and Growth: Reconciling the Macroeconomic and Microeconomic Evidence." *Ibid.* **19**(4): 623-648.
- <sup>19</sup> Wagner, J. (2006). "Exports, Foreign Direct Investment, and Productivity: Evidence from German Firm Level Data." Applied Economics Letters **13**: 347-349.
- <sup>20</sup> Wagner, J. (2002). "The Causal Effects of Exports on Firm Size and Labor Productivity: First Evidence from a Matching Approach" Economics Letters **77**: 287-292.
- <sup>21</sup> Bernard, A. B. and J. B. Jensen (1999). "Exceptional Exporter Performance: Cause, Effect, or Both? ." Journal of International Economics **47**: 1-25.
- <sup>22</sup> Bernard, A. B., J. B. Jensen, et al. (2007). "Firms in International Trade." Journal of Economic Perspectives **21**(3): 105-130.
- <sup>23</sup> Clerides, S. K., S. Lach, et al. "Is Learning by Exporting Important? Micro-dynamic Evidence from Colombia, Mexico, and Morocco." The Quarterly Journal of Economics (August 1998): 903-947.

- 
- <sup>24</sup> Delgado, M. A., J. C. Farinas, et al. (2002). "Firm Productivity and Export Markets: A Non-Parametric Approach." Journal of International Economics **57**: 397-422.
- <sup>25</sup> Girma, S., D. Greenaway, et al. (2004). "Does Exporting Increase Productivity? A microeconomic Analysis of Matched Firms." Review of International Economics **12**(5): 855-866.
- <sup>26</sup> Baldwin, J. R. and W. Gu (2003). "Export-Market Participation and Productivity Performance in Canadian Manufacturing " Canadian Journal of Economics (Août 2003): 634-657.
- <sup>27</sup> Ibid.
- <sup>28</sup> Keller, W. and S. R. Yeaple (2009). "Multinational Enterprises, International Trade and Productivity Growth: Firm Level Evidence from the United States." The Review of Economics and Statistics **91**(4): 821-831.
- <sup>29</sup> Haskel, J. E., S. C. Pereira, et al. (2007). "Does Inward Foreign Direct Investment Boost the Productivity of Domestic Firms?" Ibid. **89**(3): 482-496.
- <sup>30</sup> Globerman, S. (1979). "Foreign Direct Investment and "Spillover" Efficiency Benefits in Canadian Manufacturing Industries." Canadian Journal of Economics **12**(1): 42-56.
- <sup>31</sup> Gera, S., W. Gu, et al. (1999). Investissement étranger direct et croissance de la productivité : L'expérience du Canada comme pays d'accueil, Industrie Canada.
- <sup>32</sup> Baldwin, J. R. and W. Gu (2005). Liaisons globales : Multinationales, propriété étrangère et croissance de la productivité dans le secteur canadien de la fabrication, Statistique Canada, Division de l'analyse microéconomique.
- <sup>33</sup> Rao, S. and J. Tang (2005). Foreign Ownership and Total Factor Productivity. Governance, Multinationals and Growth. L. Eden and W. Dobson, Edward Elgar: 100-121.
- <sup>34</sup> Baldwin, J. R. and W. Gu (2005). Liaisons globales : Multinationales, propriété étrangère et croissance de la productivité dans le secteur canadien de la fabrication, Statistique Canada, Division de l'analyse microéconomique.
- <sup>35</sup> Voir l'encadré « Retombées verticales : liens en amont et en aval.
- <sup>36</sup> Girma, S., H. Görg, et al. (2008). "Exporting, Linkages and Productivity Spillovers from Foreign Direct Investment." Canadian Journal of Economics **41**(1): 320-340.
- <sup>37</sup> Javorcik, B. S. (2004). "Does Foreign Direct Investment Increase the Productivity of Domestic Firms? In Search of Spillovers Through Backward Linkages." American Economic Review **94**(3): 605-627.
- <sup>38</sup> Blalock, G. and P. J. Gertler (2008). "Welfare Gains from Foreign Direct Investment through Technology Transfer to Local Suppliers." Journal of International Economics **74**: 402-421.
- <sup>39</sup> Liu, Z. (2008). "Foreign Direct Investment and Technology Spillovers: Theory and Evidence." Journal of Development Economics **85**: 176-193.
- <sup>40</sup> Lileeva, A. (2006). Liaisons globales: Les avantages de l'investissement direct de l'étranger pour les établissements sous contrôle canadien - Le rôle des liens verticaux, Statistique Canada.
- <sup>41</sup> Javorcik, B. S. and M. Spatareanu (2005). Disentangling FDI Spillover Effects: What Do Firm Perception Tell Us? Does Foreign Direct Investment Promote Development. T. H. Moran, E. M. Graham and M. Blomström. Washington, D.C., Institute for International Economics. p. 55.
- <sup>42</sup> Driffield, N., M. Munday, et al. (2002). "Foreign Direct Investment, Transactions Linkages and the Performance of the Domestic Sector." International Journal of the Economics of Business **9**(3): 335-351.
- <sup>43</sup> Wang, Y. (2010). "FDI and Productivity Growth: The Role of Vertical Linkages." Canadian Journal of Economics (Forthcoming in November 2010).
- <sup>44</sup> Leshner, M. and S. Miroudot (2008). Foreign Direct Investment Spillovers and their Interrelationships with Trade. OECD Investment Policy Perspectives 2008. OCDE.
- <sup>45</sup> Ibid. p. 26.

- 
- <sup>46</sup> Javorcik, B. S. (2008). "Can Survey Evidence Shed Light on Spillovers from Foreign Direct Investment?" The World Bank Research Observer **23**(2): 139-159.
- <sup>47</sup> Forlani, E. (2010). Competition in the Service Sector and the Performances of Manufacturing Firms: Does Liberalization Matter? Mimeo.
- <sup>48</sup> Arnold, J., B. S. Javorcik, et al. (2007). Does Services Liberalization Benefit Manufacturing Firms? Evidence from the Czech Republic. Work Bank Policy Research Working Paper 4109.
- <sup>49</sup> Chakraborty, C. (2008). "Economic Reforms, FDI, and Economic Growth in India: A Sector Level Analysis." World Development **36**(7): 1192-1212.
- <sup>50</sup> Fernandes, A. M. and C. Paunov (2008). Foreign Direct Investment in Services and Manufacturing Productivity Growth: Evidence for Chile. Policy Research Working Paper, World Bank.
- <sup>51</sup> Golub, S. S. (2003). "Mesure des restrictions visant les investissements directs de l'étranger dans les pays de l'OCDE." Revue économique de l'OCDE (36).
- <sup>52</sup> Koyama, T. and S. Golub (2006). OECD's FDI Regulatory Restrictiveness Index: Revision and Extension to More Economies. Working Papers on International Investment, OECD.
- <sup>53</sup> OCDE (2003). Restrictions à l'investissement direct étranger dans les pays de l'OCDE Perspectives économiques de l'OCDE N° 73. p.2
- <sup>54</sup> Ibid. p.3
- <sup>55</sup> Ibid.
- <sup>56</sup> Golub, S. S. (2009). "Openness to Foreign Direct Investment in Services: An International Comparative Analysis." The World Economy **32**(8): 1245-1268.
- <sup>57</sup> UNCTC (1989). Foreign Direct Investment and Transnational Corporations in Services. United Nations. New York.
- <sup>58</sup> Golub, S. S. (2009). "Openness to Foreign Direct Investment in Services: An International Comparative Analysis." The World Economy **32**(8): 1245-1268.
- <sup>59</sup> Ghosh, M., P. Syntetos, et al. (2008). Impact of FDI Restrictions on Inward FDI in OECD Countries Working Paper Series. Ottawa, Industrie Canada.
- <sup>60</sup> Mattoo, A., R. Rathindran, et al. (2006). "Measuring Services Trade Liberalization and its Impact on Economic Growth: An Illustration." Journal of Economic Integration **21**(64-98).
- <sup>61</sup> Röller, L.-H. and L. Waverman (2001). "Telecommunications Infrastructure and Economic Development: A Simultaneous Approach." American Economic Review **91**(4): 909-923.
- <sup>62</sup> Datta, A. and S. Agarwal (2004). "Telecommunications and Economic Growth: A Panel Data Approach." Applied Economics **36**: 1649-1654.
- <sup>63</sup> Chen, Z. (2006). Libéralisation du commerce et de l'investissement dans les services de télécommunications : un point de vue canadien. Les Industries de services et l'économie du savoir R. Lipsey. Calgary, AB, Canada, University of Calgary Press. p. 496.
- <sup>64</sup> Ministre de la Justice (2010). Loi sur les télécommunications L.C. 1993 ch. 38.
- <sup>65</sup> Comité permanent de l'industrie des sciences et de la technologie (2003). Restrictions à l'investissement étranger dans les entreprises de télécommunication. Ouverture sur le monde pour les communications canadiennes. Ottawa, Chambre des communes.
- <sup>66</sup> Hirshhorn, R. (2008). Formal and Informal Barriers to Foreign Direct Investment in the Telecom Sector. Working Paper Series. Ottawa, Industrie Canada.
- <sup>67</sup> Comité permanent de l'industrie des sciences et de la technologie (2003). Restrictions à l'investissement étranger dans les entreprises de télécommunication. Ouverture sur le monde pour les communications canadiennes. Ottawa, Chambre des communes.
- <sup>68</sup> Ibid. p. 5.
- <sup>69</sup> Globerman, S. (1999). Conséquences des restrictions à la propriété étrangère pour l'économie canadienne - Une analyse sectorielle. Document de discussion. Ottawa, Industrie Canada.

- 
- 70 Globerman, S. (1995). "Foreign Ownership in Telecommunications." Telecommunications Policy 19(1): 21-28.
- 71 McFetridge, D. G. (2008). The Role of Sectoral Ownership Restrictions Paper prepared for the Competition Policy Review Panel.
- 72 Ibid. p. 19.
- 73 Ibid.
- 74 Ibid.
- 75 OCDÉ (2002). Regulatory Reform in the Telecommunications Industry. Regulatory Reform in Canada: From Transition to New Regulation Challenges. Paris.
- 76 McFetridge, D. G. (2008). The Role of Sectoral Ownership Restrictions Paper prepared for the Competition Policy Review Panel.
- 77 Comité permanent de l'industrie des sciences et de la technologie (2003). Restrictions à l'investissement étranger dans les entreprises de télécommunication. Ouverture sur le monde pour les communications canadiennes. Ottawa, Chambre des communes.
- 78 Ibid.
- 79 Gouvernement du Canada. (2010, 3 mars 2010). "Le discours du Trône: Un Canada plus fort. Une économie plus forte" Consulté le 11 juin 2010 à l'adresse suivante: <http://www.speech.gc.ca/fra/media.asp?id=1388>.
- 80 Clement, T. (2010). Notes d'allocution. Sommet canadien des télécommunications de 2010 Toronto, Industrie Canada.
- 81 Industrie Canada. (2010). "Le gouvernement du Canada lance une consultation auprès des Canadiens sur les investissements étrangers dans le secteur des télécommunications." from <http://www.ic.gc.ca/eic/site/icl.nsf/fra/05650.html>.
- 82 OCDÉ (2010). Economic Policy Reforms: Going for Growth. Structural Policies Indicators Priorities and Analysis.
- 83 Christopher, J. and J. P. Dion (2002). Le transport aérien au Canada. Direction de la recherche parlementaire. Ottawa, Bibliothèque du Parlement.
- 84 Ibid.
- 85 Ministre de la Justice (2010). Loi sur les transports au Canada L.C. 1996 ch.10.
- 86 Konrad von Finckenstein (2000). Législation sur la restructuration de l'industrie aérienne au Canada. Comité permanent des transports. Ottawa, Bureau de la concurrence.
- 87 Groupe d'étude sur les politiques en matière de concurrence (2008). Foncer pour gagner - Rapport final Juin 2008. Gouvernement du Canada. p. 49.
- 88 Ministre des Finances (2009). Projet de Loi C-10: Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 27 janvier 2009 et mettant en oeuvre des mesures fiscales connexes.
- 89 Office des transports du Canada. (2009). "Réglementation sur la propriété étrangère." Document de consultation Consulté le 30 juin 2010 à l'adresse suivante: [http://www.otc-cta.gc.ca/aux\\_bin.php?auxid=1465](http://www.otc-cta.gc.ca/aux_bin.php?auxid=1465).
- 90 Ministre de la Justice (2010). Loi sur les transports au Canada L.C. 1996 ch.10.
- 91 La réduction de l'indice de restriction a été estimée en fonction des pondérations affectées à chacun des types de restrictions. Les détails sont disponibles dans Golub (2009).
- 92 Industrie Canada. (2010). "Loi sur Investissement Canada - Seuils." Consulté le 22 avril 2010 à l'adresse suivante: [http://www.ic.gc.ca/eic/site/ica-lic.nsf/fra/h\\_1k00050.html](http://www.ic.gc.ca/eic/site/ica-lic.nsf/fra/h_1k00050.html).
- 93 Industrie Canada. (2010). "Loi sur Investissement Canada - 2010 - Trimestre I: Données comparatives entre les 12 derniers mois et l'ensemble de la période." Consulté le 22 avril 2010 à l'adresse suivante: <http://www.ic.gc.ca/eic/site/ica-lic.nsf/fra/1k-51010.html>.